

• 2023/2024

LES CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION DU CNAM

S'adapter aux nouveaux enjeux de la formation, tout au long de la vie !

le cnam
Occitanie



© Dircom Cnam

Les métiers de l'informatique

Formation continue

Délégué à la protection des données (DPO/CIL)

14 crédits - Code : CS5200A

Certificat de spécialisation

Niveau d'entrée : Niveau bac +3/4 / Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Quels sont les objectifs de la formation ?

- Vous permettre de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué.e à la protection des données (DPD) interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting.
- Vous permettre de prétendre à l'exercice de la fonction de "réfèrent.e protection des données" à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations.

Prérequis :

- Justifier au moins d'un diplôme reconnu de niveau bac + 3/4 et d'une expérience professionnelle dans le domaine.
- Posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.
- Disposer d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salarié.e.s

Méthodes et supports pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et projets.

Tarifs* :

• Des co-financements avec la **Région Occitanie** et **AG2R La Mondiale** sont possibles pour les demandeurs d'emploi. *Pour en savoir plus, contactez-nous.*



• Possibilité d'intégrer la formation dans le cadre du **plan de développement des compétences** pour les salariés déjà en poste.

Modalités pratiques :

Lieu de la formation :

Formation proposée à distance

Centre de rattachement > Montpellier :

989, rue de la Croix Verte - Parc Euromédecine
34093 Montpellier Cedex 05

Durée de la formation : 130 heures.

Dates : octobre 2023 à juin 2024.

Nombre d'heures : 130 heures (14 crédits).

Intervenants :

- Experts du métier.

Modes d'accès à la certification :

- Formation continue

Informations pratiques :

CNAM Occitanie

Parc Euromédecine - 989 rue de la Croix verte
34093 Montpellier cedex 05

www.cnam-occitanie.fr

04 67 63 63 40

lgr_contact@lecnam.net

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

le **cnam**
Occitanie



Certificat de spécialisation " Délégué à la protection des données (DPO/CIL)" - Ref. Cnam

		ECTS	Modalité	Éval.	Coeff.
Semestre 1					
DNT104	Droit du numérique	4	FOAD	Exam	1
Semestre 2					
DNT105	Métier du délégué.e à la protection des données (DPD / DPO)	6	FOAD	Exam	1
DNT106	Etude de cas - mise en situation professionnelle RGPD	4	FOAD	Exam	1

À noter :

- Programme détaillé des UE, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code CS5200A.
- ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.
- FOAD : Cours à distance via une plateforme numérique de formation (Moodle).

Compétences visées :

- Comprendre les enjeux et obligations de la nouvelle réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (RGPD) ;
- Connaître le statut et les missions du délégué.e à la protection des données (DPD / DPO) ;
- Acquérir les savoir-faire nécessaires à l'accomplissement des missions du DPD en entreprise, organisme public ou associatif ;
- Garantir la conformité à la réglementation "informatique et libertés" en interne et vis-à-vis des autorités publiques (CNIL, régulateurs sectoriels) ;
- Bénéficier d'une sensibilisation au droit du commerce électronique ;
- Connaître les droits et obligations des usages des technologies de l'information et de la communication ;
- Maîtriser les risques juridiques encourus par le représentant légal d'un organisme, l'employeur et les salariés ;
- Appréhender les moyens de protection des ressources et des données informatiques de l'entreprise, de l'organisme public ou associatif ;
- Réalisation de cas pratiques et mises en situation professionnelle / Acquisition de compétences métier ;

Modalités d'évaluation :

- Valider les UE.

Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir une moyenne générale de 10/20 sans note inférieure à 8/20, à l'ensemble des enseignements ;
- Avoir une note au moins égale à 10 à l'UA stage/expérience professionnelle, dans un délai maximum de 4 ans.

À noter : les diplômes, certificats, titres sont délivrés suite à une demande effectuée par le stagiaire sur une plateforme dédiée.



Zoom sur les perspectives professionnelles

Dans le contexte du RGPD et de la nouvelle loi française sur la protection des données personnelles, **le/la délégué.e à la protection des données** doit identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme.



Le Cnam Occitanie - Communication - Février 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

www.cnam-occitanie.fr



Document non contractuel (ces renseignements peuvent donner lieu à des modifications) - Ne pas jeter sur la voie publique -
* Voir les conditions générales de vente sur le site internet www.cnam-occitanie.fr

SIRET : 491 892 139 00016 Code APE : 8559 A - Déclaration d'activités 91 34 06045 34 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat